

Réponses de Michel Dévoluy
au questionnaire de l'UPEG sur l'Europe du futur
8 Janvier 2021

-La pandémie de la COVID 19 n'est-elle pas une réelle opportunité pour constituer une Europe de la santé ?

Au regard des textes actuels, la santé n'est pas une compétence directe de l'Union. Mais la pandémie a changé la donne et a conduit l'Europe à s'impliquer avec détermination. En continuant sur cette voie, la santé pourrait devenir un nouveau moteur de l'intégration européenne.

Jusqu'à la pandémie, l'UE intervenait dans trois directions : une Agence européenne des médicaments (EMA) ; un Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) ; des "Programmes santé", lancés en 2003. Ces programmes s'inscrivent dans les cadres financiers pluriannuels (CFP). Le troisième, qui s'est achevé en 2020, prévoyait 450 millions d'euros sur 7 ans, donc une goutte d'eau comparé aux 1000 milliards du CFP (2014-2020).

Face à la crise, la Commission, présidée par Ursula von der Leyen, a débloqué, dès le 24 février 2020, une somme de 400 millions d'euros pour faire face à l'urgence. Jusqu'en novembre 2020, l'Europe avait déjà fourni 2,7 milliards d'aides, principalement destinées aux médicaments, équipement de protection et commandes de vaccins (300 millions de doses). L'effort a donc été considérable.

L'idée d'une Europe de la santé est née lors de la rencontre Merkel-Macron, le 18 mai 2020. Elle a pris corps avec la Communication d'Ursula von der Leyen du 11 novembre 2020. *«Notre objectif, dit-elle, est de protéger la santé de tous les citoyens européens. La pandémie de coronavirus a souligné la nécessité d'une coordination renforcée au sein de l'UE, de systèmes de santé plus résilients et d'une meilleure préparation aux crises futures.»* Concrètement, cette Europe de la santé se décline en deux volets. Une augmentation très significative des moyens dédiés au Programme santé initié en 2003 et une extension du rôle des agences sanitaires de l'UE.

Le quatrième Programme santé, intitulé "L'UE pour la santé" (EU4 HEALTH), s'inscrit dans le CFP (2021-2027). Le budget prévu est de 9,4 milliards d'euros, soit vingt fois plus que le précédent. L'Union va instaurer un "règlement relatif aux menaces transfrontières graves pour la santé" et augmenter le mandat et les moyens des deux agences existantes (l'EMA et l'ECDC). Enfin, l'Union se dotera, dès la fin 2021, d'une Autorité spécifique pour gérer les urgences sanitaires, l'*Health Emergency Response Authority* (HERA).

Face à la pandémie, l'UE a donc agi dans une logique fédérale. En vertu du principe de subsidiarité, les Etats membres ont gardé la main, mais l'UE a œuvré en vue de fédéraliser les informations et les décisions profitables à tous les Etats membres.

La politique sanitaire menée par l'Union interroge également les attentes des Européens face à la construction européenne. La santé est au cœur des préoccupations des citoyens. Elle le sera de plus en plus avec les problèmes climatiques et environnementaux. Comment alors imaginer que la santé ne soit pas au centre des enjeux de l'UE ? L'Europe doit se montrer très présente dans quatre domaines, d'ailleurs de natures très différentes. Planifier des programmes de recherche ; promouvoir la solidarité sanitaire entre tous les citoyens et tous les Etats ; définir la santé comme un bien commun détaché des lois implacables du marché et des appétits outranciers de certaines firmes ; assurer le mieux possible l'indépendance de l'Europe en matière d'approvisionnement des médicaments et du matériel médical. Cette vision de l'Europe de la santé dessine en creux les lignes directrices d'un modèle économique et social pour l'UE du XXI^e siècle. Gageons que de telles ambitions rencontreraient l'intérêt de beaucoup de citoyens inquiets de l'avenir et désenchantés par un modèle jugé trop éloigné des préoccupations des Européens.

-Que vous inspire l'idée d'une souveraineté européenne ? Dans quels domaines ? Et comment ?

Il s'agit ici de construire un espace politique et économique souverain et, en même temps, que chaque citoyen se sente profondément européen (en plus de son appartenance à un Etat, une région, une commune). Au fond, il s'agit que la devise "Unis dans la diversité" devienne une réalité, acceptée, ressentie et défendue par tous.

La souveraineté européenne doit être fondée sur le principe de subsidiarité.

La souveraineté européenne doit se construire sur les bases d'une démocratie revivifiée, de l'appropriation d'une histoire partagée et de la projection vers un destin commun.

La souveraineté européenne doit promouvoir de nouveaux enjeux collectifs et doit faire espérer un avenir apaisé fondé sur la solidarité.

L'idée de souveraineté européenne peut s'appréhender à travers plusieurs voies d'entrée.

La maîtrise commune des grandes fonctions régaliennes : défense, politique étrangère, monnaie, budget (impôts), reconnaissance d'une frontière commune de valeur juridique et symbolique supérieure aux frontières nationales actuelles.

L'existence d'une démocratie commune, avec un espace public commun (partis, syndicats) et des représentants communs (un gouvernement et un parlement).

Un espace de solidarité et de protection commune : un système de protection sociale relativement homogène. Impossibilité de dumping fiscal et social entre les Etats membres.

Des ambitions communes sur les grands problèmes du moment : environnement, santé, indépendance économique (relative naturellement), géopolitique. Des projets communs (environnement, santé, paix..)

Un récit commun. Appartenir à un espace qui s'inscrit dans des histoires, des cultures et de valeurs que les citoyens jugent fédératrices et communes et dont ils sont reconnaissants et fiers.

Des figures politiques, culturelles, artistiques, sportives, scientifiques contemporaines auxquelles les Européens pourraient s'identifier.

Des symboles communs auxquels les citoyens s'identifient et adhèrent : drapeau, devise, hymne. Appropriation des grandes figures de l'histoire européenne : écrivains, artistes et scientifiques.

Des représentations communes dans le monde et au sein de la communauté internationale : hommes et femmes politiques, ambassadeurs, une seule représentation au sein des instances internationales.

L'image au niveau mondial d'un espace intégré. Ceci vaut pour tous les habitants de la planète et évidemment pour leurs représentants. C'est le fameux : quand je téléphone à l'Europe qui est au bout du fil !

Des médias européens, traduits en plusieurs langues bien sûr.

La défense d'un modèle économique et social commun.

Naturellement, toutes ces voies d'entrée sont complémentaires et doivent être poursuivies de front

-Comment concevez-vous l'avenir de l'Union européenne ?

Un résumé en deux maximes :

- 1) Soyons réalistes, demandons l'impossible.
- 2) On a rarement vu les dindes envoyer les invitations pour le repas de Noël.

S'émanciper de nos habitudes et de nos contraintes mentales

La réalité s'impose. Presque 200 Etats dans le monde avec quelques mastodontes. Des firmes multinationales avec des pouvoirs exorbitants. Des enjeux collectifs colossaux (environnement, paix, sécurité alimentaire, santé, approvisionnement en matières premières). Comment imaginer que chaque Etat européen préserve vraiment son indépendance ? Comment imaginer que chaque Etat puisse vraiment choisir son modèle économique et social ? Qu'il préserve la démocratie ? Le temps des Etats-nations me semble passé. Il fut sans doute indispensable pour entrer dans la modernité et pour consolider les démocraties. Mais l'histoire avance.

Les enjeux européens doivent être mis au centre des débats publics. On peut ici espérer que la Conférence sur l'avenir de l'Europe devienne un levier utile pour des prises de conscience collective. Ne pas cultiver les récits nationaux comme moyen de conforter des replis identitaires.

Ne pas déconsidérer l'utopie et la volonté d'avancer vers l'Europe politique au profit de la sagesse du réalisme. Rompre avec nos rigidités intellectuelles qui sont souvent confortables mais stérilisantes. Les peurs conduisent souvent aux replis, alors qu'elles devraient nous conduire à nous émanciper des habitudes et à imaginer le futur.

La présence de l'euro implique des données et des contraintes qui justifient une Europe à deux vitesses.

Construire une légitimité démocratique pour le passage à une Europe politique

Difficile d'attendre des chefs d'Etats et de gouvernements qu'ils initient une vraie union politique. Ils ont été élus pour défendre et représenter leurs États respectifs. Pour avancer il faut s'appuyer sur les citoyens européens et sur le Parlement européen qui a une légitimité au nom de tous les Européens.

-Faut-il oser les Etats-Unis d'Europe ?

Oui ! Donc un vrai traité constitutionnel initié par le Parlement européen.

Il faut oser proposer un nouvel idéal politique et social. Proposer l'espoir plutôt que la peur de l'inconnue et le retour vers les replis nationaux.

-Au contraire, faut-il renoncer à terme au projet d'intégration européenne ?

Non ! Le délitement de l'Europe serait un terrible retour en arrière : réactivation des démons des Etats-nations, perte d'indépendance face aux grandes puissances et incapacité de gérer de façon démocratique nos modèles économiques, sociaux et politiques.

-Etes-vous partisan d'une troisième voie, médiane ?

Je suis partisan d'une Europe à deux vitesses. Les Etats-Unis d'Europe pour la zone euro et un autre cercle pour ceux qui ne sont pas encore dans l'Euro (mais qui ont vocation à entrer dans le premier cercle).

Note finale : Je me permets de renvoyer à deux de mes ouvrages sur ces thèmes :

Comprendre le débat européen, Points Seuil, 2004.

Osons enfin les Etats-Unis d'Europe, Éditions Vérone, 2019 (existe aussi en ebook).

Michel Dévoluy

Professeur honoraire de l'Université de Strasbourg et Chaire Jean Monnet d'économie européenne, président de l'UEF sud-France et membre du Comité directeur de l'UEF France